



Paris, le 15 septembre 2023

le Secrétaire-général  
du Conseil National de la Protection Civile  
à  
M. le Préfet,  
Directeur général de la sécurité civile  
et de la gestion des crises ;  
Place Beauvau,  
75800 Paris Cedex 08

(à l'attention de Mme DUFAURE-MALVES, adjointe au sous-  
directeur des services d'incendie et des acteurs du secours)

Objet : Etude de la 2° Commission du CNPC relative à la participation de secouristes étrangers aux JO 2024..

Pièces-jointes :

- 1 : compte rendu de réunion ;
- 2 : questionnaire ;
- 2 : Etude comparative des cursus de formation de premiers secours en équipe en Europe à l'approche des Jeux Olympiques 2024 (tableau des équivalences).

Madame,

La 2° commission du CNPC, dite « commission scientifique » car composée des médecins les plus compétents en science secouristes des associations agréées de sécurité civile, a remis fin mars les travaux de l'étude de faisabilité que nous lui avons demandé de diligenter il y a un peu plus d'un an en vue de la participation de secouristes étrangers aux DPS des JO 2024.

Les résultats de ces travaux ont été transmis par le président de la 2° commission à l'officier traitant « secourisme » de la DGSC GC par voie électronique, sans autre formalisme qu'un simple mail. Aussi,

et pour éviter tout malentendu, j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint le dossier complet relatif à ces travaux.

.

Le CNPC se tient à la disposition de vos services pour renforcer nos échanges afin de répondre au mieux à leurs attentes.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, les assurances de ma haute considération.

Le secrétaire-général du CNPC

